

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 11 AVRIL 2023

Membres Titulaires:

Monsieur Alain FUMAZ	Présent
Madame Sylvie LAPORTE	Présente
Madame Stéphanie ASCIONE	Présente
Monsieur André BAULON	Présent
Madame Martine DE SANTIS	Présente
Madame Hélène DELSANTO	Excusée
Madame Cécile GOMEZ	Excusée
Madame Laurence HOLLIGER	Présente
Monsieur Alexandre RISACHER	Présent
Monsieur Guillaume ROBAA	Absent

Membres Suppléants:

Madame Marie-Hélène CHARLES	Absente	
Monsieur Jean-Marc LUCIANI	Absent	
Madame Emilie ROY	Excusée	

Participent également à la réunion en qualité de conseillers techniques :

Madame Perrine PAUL	Absente
Madame Françoise HURTADO DE MENDOZA	Absente

Directeur du S.I.R.C:

Monsieur Jean-André AUFFRAY

Quorum:

7 membres présents ou représentés : le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR:

> Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 9 mars 2023.

DELIBERATIONS:

1. Budget supplémentaire 2023

La séance débute à 9H00.

Monsieur AUFFRAY demande l'approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 9 mars 2023.

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°1 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023

Monsieur Le Président informe l'assemblée d'une erreur présente dans le budget supplémentaire 2023 voté par délibération n°4 du 9 mars 2023.

En effet, en M57, les chapitres de dépenses imprévues ne participent pas à l'équilibre budgétaire des deux sections.

Par conséquent, il convient de modifier la répartition des crédits et de procéder à un nouveau vote. Les enveloppes budgétaires totales par section n'en sont pas modifiées.

		BP 2023	BS 2023	BUDGET
Section de Fonctionnement	Dépenses	3 831 671,88 €	1 085 132,11 €	4 916 803,99 €
	Recettes	3 831 671,88 €	1 085 132,11 €	4 916 803,99 €
Section d'Investissement	Dépenses	122 570,05 €	1 085 132,12 €	1 207 702,17 €
	Recettes	122 570,05 €	1 085 132,12 €	1 207 702,17 €

Délibération approuvée à l'unanimité.

La séance est levée à 09h30

Le Président du S.I.R.C

Alain FUMAZ